



ResCongo (réseau des chercheurs congolais sur la paix et la sécurité)

Site Web: www.rescongo.net

RESCONGO

APPEL A COMMUNICATIONS POUR LA 3^{EME} CONFERENCE ANNUELLE

Thème de la Conférence

« Institutions provinciales et instabilité politique en RDC : jeux des acteurs et enjeux politiques ».

Date : 18 décembre 2021

Lieux : Kinshasa et Bukavu (Sud-Kivu)

ResCongo, le réseau des chercheurs congolais sur la paix et la sécurité, a le plaisir d'annoncer la tenue de sa 3^{ème} Conférence annuelle, sur le thème : **« Institutions provinciales et instabilité politique en RDC : jeux des acteurs et enjeux politiques »**.

La crise relative à la pandémie du Covid-19 qui a frappé l'humanité entière n'a pas épargné le réseau. C'est la raison pour laquelle, aucune activité publique n'a pu être organisée durant l'année 2020.

Pour cette année 2021, ResCongo prévoit d'organiser une conférence annuelle bi-localisée et en format réduit, sous forme de matinée scientifique. Cette activité aura simultanément lieu à Kinshasa et à Bukavu (Sud-Kivu), le samedi 18 décembre 2021.

Argumentaire

Depuis 2007, puis tous les 5 ans par la suite, la RDC a organisé l'élection des Gouverneurs et Vice-gouverneurs de province au second degré, en ayant recours au scrutin des députés provinciaux, ces derniers étant eux-mêmes élus au suffrage universel direct. Le législateur congolais a ainsi voulu faciliter le contrôle des exécutifs provinciaux par les élus du peuple, de manière à favoriser le développement de ces entités.

Cependant, sur le terrain, l'on observe de plus en plus des bras de fer, sur coup de pétitions ou motions, entre les Assemblées provinciales et les Gouvernements provinciaux, ou au sein des Assemblées provinciales elles-mêmes, le tout se soldant soit par la déchéance du chef de l'Exécutif provincial, soit par l'évincement du Président de l'Assemblée provinciale. Cette situation est à l'origine de nombreux conflits et, conduit, par voie de conséquence, à l'instabilité des provinces. C'est le cas de la plupart des provinces. A titre d'exemple, les provinces ci-après ont connu des conflits de ce genre : Bas-Uélé, Equateur, Ituri, Haut-Katanga, Haut-Lomami, Kasai Central, Kasai Oriental, Kinshasa, Kongo Central, Kwango, Kwilu, Lomami, Lualaba, Mai-Ndombe, Maniema, Mongala, Nord-Ubangi, Sankuru, Sud-Kivu et Tanganyika. Il faut néanmoins noter que dans quelques provinces, les conflits ont été résorbés, tandis que dans d'autres, les Gouverneurs ont été carrément éjectés et remplacés par des intérimaires.

Il est vrai qu'aucune démocratie n'est parfaite et ne peut survivre sans conflits, mais il est aussi vrai que trop de conflits tuent cette même démocratie. C'est ainsi qu'à ce jour, la CENI a le devoir d'organiser des élections partielles dans au moins 17 provinces (sur les 26 que compte la RDC) actuellement dirigées par des Gouverneurs intérimaires.

Par ailleurs, d'aucuns estiment que l'on devrait revenir à la territoriale des non originaires, et éviter aux provinces des guéguerres ethno-politiques inutiles qui freinent tant le développement desdites entités. Ainsi, une revisitation de la loi sur la libre administration des provinces, de la loi électorale et de la Constitution, s'imposent dès lors. D'autres encore pensent qu'il y a moyen de parfaire le fonctionnement des entités provinciales, en s'assurant d'avoir des bons élus locaux.

A ce stade, il n'est pas anodin de se poser la question de savoir qu'est-ce qui est à la base de l'instabilité des institutions politiques dans les provinces (gouvernements provinciaux et assemblées provinciales) ? Quel rôle joue le gouvernement central dans la résorption des conflits nés de l'affrontement entre institutions provinciales ? Quel est le rôle joué par les différents acteurs et à quels enjeux politiques renvoient ces différentes luttes entre acteurs ?

Ainsi, en attendant la réponse que le législateur congolais pourra réserver à cette problématique cruciale, les chercheurs de ResCongo sont invités à apporter leur pierre à l'édifice en réfléchissant sur l'un des axes de cette thématique sur l'instabilité des institutions provinciales en RDC, en s'inspirant de l'un des axes proposés ci-après.

Axes de réflexion (liste non exhaustive) :

- 1) Décentralisation et instabilité des institutions politiques provinciales : conflits et consolidation de la paix et de la cohésion nationale
- 2) Découpage territorial et réinvention du pouvoir local
- 3) Perceptions de la gouvernance des institutions provinciales par la population

- 4) La sous-administration territoriale comme frein du développement de la RDC
- 5) L'apport de la décentralisation à la construction de l'Etat en RDC
- 6) L'agir politique des acteurs dans l'instabilité des institutions provinciales
- 7) Les enjeux du découpage territorial en RDC : élections, équilibres des pouvoirs, positionnement politique, etc.
- 8) La décentralisation territoriale et le développement des entités locales
- 9) Les élus provinciaux et le fonctionnement réel des ETD
- 10) La réponse de l'Etat congolais face à la déstabilisation des provinces
- 11) Le rôle des Gouvernements provinciaux dans la riposte Covid-19.

Dates importantes

- 1) 7 novembre 2021 : lancement de l'appel à communications
- 2) 25 novembre 2021 : date limite de réception des abstracts (300 mots)
- 3) 30 novembre 2021 : date d'acceptation des abstracts sélectionnés
- 4) 14 décembre 2021 : date de réception des 1^{er} drafts pour la conférence
- 5) 18 décembre 2021 : conférence simultanée à Kinshasa et à Bukavu.

Prière de soumettre vos abstracts aux adresses ci-après : josebazonzi@yahoo.fr,
gmuzalia@gmail.com, researescongo@gmail.com

Pour plus de renseignements, prière de visiter notre site Web :

www.rescongo.net et consulter notre compte Twitter : @ResCongo